

Concertation boulevards et barrières



> Atelier 1 du 23 Septembre - Cahier de préconisations
citoyennes - thématique attractivité

NOM	Prénom	Présence
ANANE	Rachid	
APOSTOLO VERNAY	René	
BAXERRES	Bénédicte	X
BERGE	Alexandre	
BOUYSSOU	Laurence	
CANTON	Bernard	
CANOYRA	Ismaël	X
DABADIE	Jean-Pierre	X
DAGORNE	Stéphane	
DARTIGUES	Jean	X
DELMAS SAINT-HILAIRE	Olivier	
DRONNE	Michel	
EISENBACH-LARREZET	Olivier	
ELIAS	Loïc	
FOURNOL	Christian	X
FACCHETTI	Patrice	X
GILLIOT	Benoît	X
HARDUIN	Hervé	
JANOUEIX	Barbara	
MARTINEZ LONNE	Anne	X
MARTINEZ	Rodolphe	
MICHELET	Denis	
NOUBEL	Jean-Luc	
ROY	Samuel	

Jean-Luc	Jean-Michel	
THEARD	Amaury	X
VRIGNON	Yvon	
WEBER	Pascale	
VERNAY	René	X

> Une nouvelle équipe d'animation pour la co-construction du cahier de préconisations

Ecologie urbaine & citoyenne

L'équipe d'Ecologie Urbaine & Citoyenne s'est présentée pour la première fois au comité de la concertation en affirmant son engagement de mettre l'intelligence collective au cœur de la transition écologique. Le groupement travaille sur plusieurs aspects différents de la concertation des barrières : publics absents, urbanisme transitoire et l'animation du comité de concertation. Ces trois aspects forment une vision complète permettant d'assurer cohérence et fiabilité dans la concertation.

Le cahier de préconisations

L'objectif de ces rencontres est de **co-construire un cahier de préconisations citoyennes pour consolider le cahier des charges du futur projet urbain des boulevards et barrières.**

Un Cahier de Préconisations est un outil permettant de transmettre des objectifs et un cap au projet. Les préconisations émises ne génèrent pas d'obligations légales mais orientent les décisions et actions de la future équipe.

Ce cahier de préconisations s'annexera au Cahier des Charges qui permettra de sélectionner la future équipe du projet d'aménagement des boulevards et barrières.

L'objectif du Comité de concertation est donc de proposer des préconisations (*ce que l'on doit faire*), c'est-à-dire des grands principes généraux qui guideront la future équipe, et non de se pencher sur des solutions techniques (*comment le faire*) qui nécessitent des expertises thématiques.

Exemple de préconisation : " Végétaliser les boulevards " ou " garder 45 % d'espace pour les modes doux "

Exemple de prescription technique : "Proposer du lierre dans la végétalisation des façades"

> La méthode appliquée pour co-construire

4 ateliers de travail comprenant celui du 23 pour développer le contenu de ce cahier de préconisation

- Atelier 1 - Attractivité - jeudi 23 Septembre
- Atelier 2 - jeudi 21 Octobre
- Atelier 3 - jeudi 18 Novembre
- Atelier 4 - jeudi 9 Décembre

Les thématiques des prochains ateliers ainsi que les méthodes de travail seront présentées en avance au comité de la concertation afin de leur laisser un temps de préparation.

Après ces ateliers une première version du cahier de préconisations sera rédigée par EU&C et sera mise à disposition du comité. Un temps de retour individuel donnera l'opportunité à chacun pour amender le document. Enfin une soirée de restitution aura lieu pour présenter la deuxième version consolidée et partagée.



> Pour continuer à échanger, il est possible d'utiliser la même adresse email :

concertation-boulevards@bordeaux-metropole.fr



> Les documents partagés sont disponibles sur ce lien drive :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1R1lwD6-NRwBWv0y3NxrKqCMLBVgVd2Sc>

Sont ajoutés suite à l'atelier le power point contenant les présentations des différents plans métropolitains (bruit, marche/vélo et handicap) et le compte-rendu.

> Présentation des plans métropolitains

Plan handicap

Le plan Handicap était présenté par Isabelle Amicel du CCAS de Bordeaux.

Temps d'échange :

- A qui peuvent être remontés les problèmes de manque de place sur l'espace public ?
 - Au maire adjoint Mr Escots ou à Mme Amicel
- Tout ce qui est bon pour favoriser la qualité de vie des personnes handicapées favorise également le cadre de vie d'un plus grand nombre de personnes.
- Existe-t-il une législation relative à la place du fauteuil roulant sur la voirie, notamment pour les fauteuils électriques ?
 - Les fauteuils électriques sont tolérés sur les pistes cyclables mais ils n'ont pas leur place sur les couloirs de bus.
- Allez-vous tester *in situ* la qualité de l'application du plan Handicap ?
 - Oui, il existe un groupe de testeurs.

Plan bruit

Le plan Bruit était présenté par Hélène Dourneau de la Direction de la Nature de Bordeaux Métropole.

Temps d'échange :

- Qu'est ce qu'une zone de rencontre ?
 - Une zone de rencontre est une voirie où tous les modes sont mélangés sans distinction d'espace. Il n'existe pas de trottoirs. La création dépend du classement de la voie, elle doit être de proximité, c'est-à-dire une voie peu passante destinée principalement à la desserte de quartier et des riverains. Ce sont les services de la ville qui proposent le classement des voies en zones de partage, il est possible en tant que riverains de s'adresser au service concerné pour faire une demande de transformation de sa voirie.
- Quelle est la législation pour encadrer le volume sonore des deux roues ?
 - C'est un contrôle matériel, les fabricants doivent répondre à des normes. A Paris il existe des radars sonores pour lutter contre les nuisances (en expérimentation) mais pas à Bordeaux.
- Dans un autre sens, le bruit est utile pour aider à se repérer et éviter des accidents par exemple. Quelles sont les interventions pour gérer l'absence de bruit des véhicules électriques ?
 - Il n'y a pas encore de réponse sur ce sujet.



Plan marche/vélo

Le plan marche/vélo était présenté par Florent Coignac de la Direction Multimodalité de Bordeaux Métropole.

Temps d'échange :

- Quelles sont les dimensions d'un trottoir réglementaire ?
 - 1 m 40 sans obstacles, une bande cyclable mesure 1.8 de large.
- La vélorue est un outil intéressant mais cela entraîne des incivilités, quel est l'avenir de ce type de voirie ?
 - La vélorue n'a pas d'existence formelle, c'est un concept que chaque ville s'approprie et adapte en fonction du contexte. Ici, la vélorue donne priorité aux vélos tout en laissant passer les voitures. C'est une démarche d'expérimentation en constante évolution dont il va falloir faire le bilan.
- Quand est-ce que les boulevards seront entièrement parcourus par les couloirs bus et piste de vélo ?
 - Rapidement !

> L'atelier

> Travail en atelier

Deux thématiques ont été traitées dans ce premier atelier :

- **Attractivité et espaces publics** (sujets abordés : loisirs, points d'intérêts et lieux de destination, promenades, espaces verts).
- **Attractivité et bâti** (sujets abordés : patrimoine, séquences bâties, contrôle de la spéculation foncière et immobilières).

Pour chaque thématique, les participants ont été invités à formuler des préconisations générales ou localisées en termes d'innovation, de santé, d'usages et de mobilités.

Attractivité et espaces publics		
Innovation	Usages et mobilité	Santé
Préconisations générales : - Trouver une manière innovante de faire traverser les piétons de façons plus sécurisée	Préconisations générales : - Marquer visuellement les changements d'usages et de zones - Repenser le partage de l'espace entre les différents modes de déplacements	Préconisations générales : - Imposer une faiblesse acoustique comme ligne directrice de conception - Penser des ambiances sonores qualitatives
Préconisations localisées :	Préconisations localisées : - Adopter un langage particulier sur les barrières	Préconisations localisées :

Attractivité et bâti		
Innovation	Usages et mobilité	Santé
Préconisations générales : - Faire contribuer les citoyens au choix techniques en les faisant se positionner sur des solutions envisagées par la maîtrise d'oeuvre	Préconisations générales : - Mettre en place des signalétiques pour les sites d'intérêt sans mobilier supplémentaire - Mettre en valeur des parcours en lien avec l'office de tourisme - Garantir à travers l'aménagement des trottoirs le respect de ceux ci par les voitures - Mutualiser le stationnement en vue de diminuer son occupation sur l'espace public	Préconisations générales : - Penser le lien entre aménagement de voirie et protection acoustique des logements au travers de mise en oeuvre techniques - Végétaliser les façades des boulevards
Préconisations localisées :	Préconisations localisées :	Préconisations localisées :

Attractivité et activités économiques		
Innovation	Usages et mobilité	Santé
Préconisations générales :	Préconisations générales : -	Préconisations générales : -
Préconisations localisées :	Préconisations localisées :	Préconisations localisées :

> Rendez-vous le **jeudi 21 Octobre** pour le prochain atelier. D'ici là, vous pouvez nous transmettre par mail **de nouvelles préconisations sur ces thématiques afin de compléter ce que nous n'aurions pas eu le temps d'aborder à l'atelier du 23 Septembre. Nous échangerons en début du prochain atelier collectivement** autour de celles-ci en vue de les intégrer à celles collectées durant le 1^{er} atelier.